

HÔTEL DE VILLE



L'Hôtel de Ville de Clermont, classé comme monument historique depuis 1874, a été bâti vers la première moitié du XIVe siècle.

Charles IV le Bel, comte de Clermont et roi de France et de Navarre, ordonne la construction de l'Hôtel de Ville. Il ajoute à cela la fondation de remparts autour de la ville.

L'Hôtel de Ville a dès lors une double fonction : militaire et administrative (servant d'auditoire royal, de salle des échevins, qui correspond à l'ancêtre des conseillers municipaux ; on y payait aussi le cens).

Il fut une première fois restauré par le comte Louis II de Bourbon, comte de Clermont et beau-frère du roi Charles V. En effet, avec les événements

de la Jacquerie, les murailles avaient été sensiblement détériorées. Louis II se charge donc d'entourer la ville par de nouvelles fortifications.

A partir de la fin du XVe siècle, différentes juridictions siégeaient à l'Hôtel de Ville, ce qui faisait de Clermont une cité administrative de premier ordre.

Au XIXe siècle eurent lieu d'importants travaux. En effet, l'Hôtel de Ville était en bien mauvais état. Ainsi, en 1874, il fut classé parmi les monuments historiques, ouvrant la possibilité d'obtenir des subventions pour sa rénovation. L'architecte Paul Selmersheim, responsable des Monuments Historiques de l'époque, fut en charge de ces travaux, qui s'étalèrent de 1876 à 1886. L'Hôtel de Ville de Clermont prit alors



l'aspect qu'il garde encore de nos jours.

Ce bâtiment est remarquable à bien des égards. Notons par exemple, en hommage à l'histoire locale, les trois statues de la façade principale : Charles IV « le Bel », Robert de Clermont et Louis IX (dit « Saint-Louis »).

Aujourd'hui, l'Hôtel de Ville n'accueille plus les services administratifs municipaux,

délocalisés rue du Général Pershing. Il n'en reste pas moins un puissant symbole du prestige de Clermont. Il a dorénavant deux principales fonctions : il est le garant du pouvoir communal (par sa salle du Conseil Municipal ou sa salle des mariages), et il favorise également le service public dans une enceinte prestigieuse (avec la Bibliothèque municipale et l'office du tourisme).

Charles IV

Charles IV de France, dit Charles le Bel, est né en 1294 au château de Creil, et fut, de 1322 à 1328, roi de France et de Navarre (le dernier de la dynastie des Capétiens directs).

Troisième fils de Philippe IV le Bel, ce ne fut que par un concours de circonstance qu'il put accéder au trône. En effet, ses deux frères aînés, Louis X le Hutin et Philippe V décédèrent relativement vite après leur accession à la couronne de France, et aucun des deux n'ayant eu de descendance masculine viable (Jean Ier, fils de Louis X le Hutin, mourut cinq jours après sa naissance), Charles IV se trouva être seul légitime pour devenir roi de France.

Il est alors sacré à Reims le 21 février 1322.

Son règne se veut alors ferme. Il fut occupé à la police du royaume. Il



condamna à mort plusieurs brigands féodaux, et même des juges corrompus. Il se rendit aussi rapidement compte que les caisses du royaume sont en très mauvaise état. Il fait alors pendre quelques financiers. Bien que Charles IV reçu plusieurs critiques de la part de ses contemporains et des historiens, il est quand même vu comme un roi attaché à la justice. Un exemple célèbre est celui qui met en scène le comte Jourdain de l'Isle. Ce seigneur gascon multipliait les crimes, se croyant au-dessus des lois. Averti de ces exactions, Charles IV se rendit auprès du comte qui, entouré d'une foule de grands nobles aquitains, n'échappa pas à la pendaison.

Charles IV, né dans le comté de Clermont, tenait beaucoup à adjoindre celui-ci à son patrimoine. Il propose alors à Louis de Bourbon de récupérer ce comté contre celui de la Marche, en plus d'autres contreparties. Il meurt en 1328, sans laisser de successeur mâle.

